

17 MAI 2026 - JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Le 17 mai est la journée mondiale de lutte contre les discriminations en direction des personnes LGBT+.

C'est pour la **FA-FPT** l'occasion de renouveler son engagement pour l'égalité de droits et la lutte contre TOUTES les formes de discrimination.

Aujourd'hui encore, des agents de la Fonction publique territoriale déclarent :

- avoir été victimes d'agression sur leur lieu de travail,
- entendre des expressions LGBTphobes au travail,
- avoir été victimes de discrimination de la part de leur direction,
- opter pour un coming-out partiel ou sélectif au travail, souvent par crainte de rejet, de discrimination ou d'harcèlement,
- ne pas pouvoir utiliser les pronoms de leur choix dans leur environnement professionnel,
- avoir quitté un emploi à cause de discriminations.

La **FA-FPT** œuvre pour les agents qui s'estiment victimes ou qui sont témoins d'atteintes volontaires à leur intégrité physique, d'un acte de violence, d'une discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes, de menaces ou de tout autre acte d'intimidation.

Elle participe également à la sensibilisation des agents et veille au respect des droits de chacun. Elle est le relai des signalements de tout agent public (qu'il soit stagiaire, apprenti, contractuel ou fonctionnaire) et l'oriente vers les services compétents de la collectivité afin d'être accompagné.

Enfin, la **FA-FPT** est présente auprès de ses syndicats locaux, afin de soutenir et d'accompagner au mieux ses représentants victimes de discriminations.

Les employeurs territoriaux doivent mettre en place des actions de formation et de sensibilisation auprès de leurs agents sur la prévention des discriminations liées à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle.

Ils doivent informer ceux qui incarnent la fonction publique, de ses valeurs et des sanctions encourues par les auteurs, afin qu'ils luttent d'eux-mêmes contre les discriminations. Le rôle des collectifs de travail est essentiel. Ils concourent, par la solidarité entre agents, à interrompre les processus discriminatoires.

Avec la **FA-FPT** le 17 mai, mobilisons-nous pour lutter contre les discriminations des personnes LGBT+ et pour l'égalité professionnelle.